

Tous ensemble, Pour l'avenir des retraites : MANIFESTONS LE SAMEDI 29 MARS 2008



« A quel âge pourrais-je partir ? » « Quel sera le niveau de ma pension ? » Ce sont des interrogations et inquiétudes de trois salariés sur quatre. Les jeunes se demandent tout simplement : *existera-t-il encore un système public de retraite dans vingt ans...*

LA RETRAITE EST UN CHOIX DE SOCIÉTÉ

La Cgt propose qu'en matière de retraite, quel que soit le régime, les salariés du public et du privé bénéficient de garanties :

- ❖ Un droit à la retraite à 60 ans à taux plein accessible à tous ;
- ❖ Un départ anticipé en retraite pour travaux pénibles ou pour contraintes de service public ou tâches astreignantes ;
- ❖ Un niveau de pension au moins égal à 75 % du salaire avec un minimum équivalent au Smic (1500 € tout de suite revendiqués par la Cgt) ;
- ❖ L'indexation des pensions sur les salaires ;
- ❖ La prise en compte des années d'étude et les périodes de recherche d'emploi.

Assurer le financement des retraites est possible : LES MOYENS FINANCIERS EXISTENT !

- ❖ Le développement de l'emploi ;
- ❖ Un Smic à 1500 € tout de suite ;
- ❖ La hausse des salaires ;
- ❖ La modification de la répartition des richesses en faveur du travail ;
- ❖ La mise à contribution des profits financiers ;
- ❖ La réforme du système des exonérations financières aux entreprises ;
- ❖ La taxation du recours au travail précaire...

De mars à mai s'ouvre une nouvelle phase de discussions avec le gouvernement sur l'avenir de notre système de retraite. Il veut confirmer les orientations tracées en 2003 : ALLONGEMENT A 41 ANS DE LA DURÉE DE COTISATION ET BAISSÉ DU NIVEAU DES PENSIONS. IL VEUT METTRE EN CAUSE LE DISPOSITIF DE DÉPART ANTICIPE LONGUES CARRIÈRES.

Un nouveau projet de loi est en préparation pour le mois de juin.

De son côté, le Medef fait monter les enchères en proposant de reculer le droit à la retraite à 62 ou 63 ans et de réduire la contribution des entreprises.

La Cgt estime que la meilleure façon d'aborder de telles échéances est d'exprimer, dès à présent, les revendications de tous, actifs et retraités.

Il ne s'agit pas plus qu'en 2003 de défendre un statu quo qui n'assure pas la pérennité du système de retraite mais de **PROMOUVOIR UNE RÉFORME AMBITIEUSE** qui permette le financement et garantisse les droits de salariés.

REVENDIQUONS POUR NOS RETRAITES...
SOYONS À L'OFFENSIVE !

Le Samedi 29 mars 2008

**Grande manifestation
départementale à LILLE**
Rassemblement 14 h 30 Porte de Paris